

Electricité

Attention à l'ARNAQUE du 1er JUILLET

Restez branchés « Service public »

Marcel Boiteux

Président d'honneur d'EDF

« Il ne s'agit plus d'ouvrir la concurrence pour faire baisser les prix, mais d'élever les prix pour permettre la concurrence... »

Revue Futuribles (Juin 2007)

Au 1er juillet, chaque usager pourra soit garder l'offre EDF au tarif administré* (encadré par le gouvernement), soit choisir une offre de marché (dont le prix est fixé selon les mécanismes de l'offre et de la demande)..

A cette fin une vaste opération de séduction est engagée qui vous présente une offre alléchante afin de vous inciter à quitter la fourniture par EDF au tarif service public régulé par l'Etat.

Entre 75,6% et 11% : votre choix ?

Si vous quittez le tarif actuel du service public (Tarif régulé), les publicités vous disent que vous paierez votre électricité moins cher. Ce sera peut-être le cas la première année, mais ensuite ?

Un exemple éloquent : l'ouverture du marché de l'électricité pour les clients professionnels opérée à partir d'avril 2001 (tableau ci-contre)

Pour la période qui va de cette date à avril 2006, la hausse des prix a été de 75,6 % pour ceux qui avaient fait le choix de quitter le tarif administré. Pour ceux qui avaient fait le choix de rester au tarif « service public », les prix ont suivi l'inflation soit +11%.

Or, il vous faut savoir que vous n'aurez plus aucune possibilité de retour au tarif régulé, si vous choisissez de changer, le changement est irréversible ! C'est le diktat d'une directive européenne.

Ils ne s'y sont pas trompés : 85 % des industriels défenseurs de la loi du marché, sont restés au tarif régulé.

Et le développement durable ?

Parce que le prix libre de l'électricité augmente avec le prix des énergies fossiles, les risques de flambées brutales sont bien réels.

Les réserves de gaz, charbon, pétrole, s'épuisent et la demande d'énergie explose.

Hausse colossale du prix de l'électricité pour les entreprises déjà « libéralisées »

DANEMARK, le pays où l'électricité est la plus chère			
Coût de l'électricité en Euros/KWh			
Danemark	0.1104	↗	+91,5%
Italie	0.1090	↗	+21,1%
Royaume-Uni	0.0908	↗	+80,7%
France (marché dérégulé)	0.0867	↗	+75,6%
Belgique	0.0865	↗	+24,1%
Allemagne	0.0850	↗	+48,9%
Espagne	0.0766	↗	+39,3%
Finlande	0.0666	↗	+66,5%
France (marché régulé)	0.052	↗	+10,57%

↗ Tendence sur 5 ans (2001-2005)

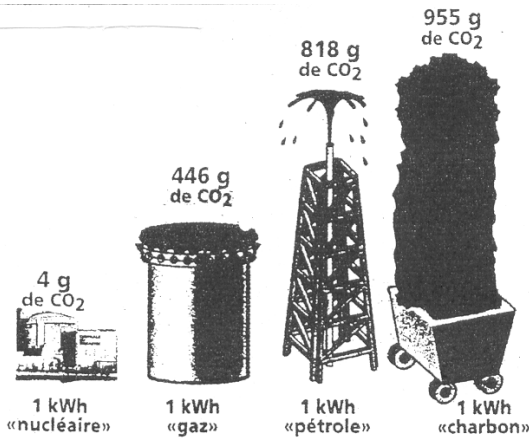
Source : National Utility Consulting Group, étude nationale sur l'électricité.

La propagande qui entoure cette opération fait miroiter aux usagers que le recours aux tarifs du marché favoriserait le développement durable à travers la promotion de sources de production non polluantes, parce que de cette façon là, vous pouvez choisir l'énergie la moins polluante. Sous entendu, moins polluante et donc légitimement plus chère.

Mais si l'électricité en France a été jusqu'à présent la moins polluante et la moins chère d'Europe, c'est grâce au service public qui a assuré l'accès de tous à l'énergie, développé la ressource nucléaire et engagé une diversification à grande échelle.

C'est en France que la production d'électricité est la plus économe de gaz à effet de serre.

Enfin, avec le service public l'énergie n'est pas une marchandise comme une autre, c'est un droit et l'égalité d'accès est assurée à toutes et tous où que l'on soit sur le territoire. C'est la spécificité française de la « péréquation tarifaire » qui risque de disparaître avec la création d'un « marché de l'électricité ».



Pour mémoire, le CO₂ dégage par les différentes sources d'énergie

Eviter le piège

Si vous décidez de souscrire à une offre de marché, et de quitter le tarif administré, il ne vous est plus possible de revenir au tarif pour ce même logement. Les occupants suivants du logement ne pourront pas non plus prétendre au tarif administré par l'Etat.

Pire, certains se sont fait piéger sans le savoir, en acceptant des offres de prix alléchantes proposées par simple démarchage téléphonique, les condamnant définitivement aux tarifs déréglementés sans possibilité de retour aux tarifs réglementés par l'état.

Si vous ne faites aucune démarche vous garderez le tarif administré proposé par l'opérateur historique EDF. C'est ce que nous vous conseillons.

A partir du premier juillet, la fourniture de gaz se pose dans les mêmes termes que l'électricité

Attention ! Ne répondez ni aux courriers même les plus anodins ni aux démarchages téléphoniques ni aux offres alléchantes quel que soit les opérateurs (les sociétés) qui vous contactent y compris EDF et GDF dont les directions vont chercher à vous piéger pour vous sortir du tarif réglementé auquel vous avez droit actuellement !

Les entreprises présentes sur le marché de l'énergie aux particuliers :

Atergaz, Alterna, CNR, Poweo, Direct Energie, EGL, Electrabel, Endesa Energia, Enercoop, Gas Natural, Gaz de Paris, GEG source d'énergie, KalibraXE, Poweo, Sorergies, Soleg, Sigexy, Total Energie Gaz, UEM



Présidentielle, législatives, le libéralisme l'a emporté. Le PCF, ses élus, persistent, persisteront pour réclamer la création d'un pôle de l'énergie 100% public.

Le Parti communiste au cœur des rassemblements populaires et citoyens pour changer les politiques en France et en Europe

- Je désire être informé-e des initiatives du Parti communiste français
- Je décide d'être membre du Parti communiste français
- Je verse € (chèque à: Association de financement du PCF)

Nom Prénom
Adresse

Tel

Mail

